

L'Indopacifique, une opportunité pour nos stratégies de sécurité économique ?

L'Institut Montaigne s'est associé à l'Institute of Geoeconomics, think tank japonais, pour l'organisation conjointe d'une conférence publique intitulée *The Indo-Pacific, an opportunity for our economic security strategies?*. La conférence, qui s'est déroulée le 3 juin 2024 à Tokyo, était la troisième conférence internationale conduite dans le cadre de l'Observatoire du multilatéralisme en Indopacifique. En voici le compte rendu.

Contexte

L'ambition de cette conférence était de **proposer un regard neuf** sur les politiques publiques aujourd'hui au cœur de l'agenda français et européen de **sécurité économique**, à l'heure où leurs instruments sont souvent pensés dans un cadre national.

L'Indopacifique est-il une échelle pertinente pour les mettre en œuvre de manière plus efficace ? Quels sont les points de convergence et de divergence entre la France, l'UE et nos partenaires dans l'Indopacifique en matière de sécurité économique ?

Cette synthèse des principaux points discutés lors de la conférence souligne la prégnance du défi de la coopération public-privé appliquée à la sécurité économique et le rôle des acteurs de la défense.

L'**Observatoire du multilatéralisme en Indopacifique** est un programme de recherche et d'événements mené à l'initiative de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS - ministère des Armées). L'Institut Montaigne y contribue aux côtés de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) et de l'European Council on Foreign Relations (ECFR), ainsi que de Sciences Po et de l'Inalco.

Comment le ministère des Armées contribue-t-il à la sécurité économique ?

La conférence a débuté par une intervention du contre-amiral **Jacques Rivière**, haut-représentant d'ALPACI, qui a rappelé l'interdépendance accrue entre l'Europe et l'Indopacifique - deux régions plus que jamais exposées à des menaces communes - et les avancées de la coopération France-Japon, en premier lieu en matière de défense.

L'amiral Jacques Rivière a notamment démontré la manière dont l'action de la France en matière de défense contribuait à la sécurité économique dans l'Indopacifique :

→ Le **ministère des Armées** joue un rôle important au sein des mécanismes de contrôle des investissements directs étrangers lorsque ces investissements ciblent des entreprises évoluant dans le secteur de la défense. Le ministère apporte son soutien au développement des entreprises et de leurs sous-traitants, contribue au financement des industries et de l'innovation, et protège certaines infrastructures critiques, au premier rang desquelles les câbles sous-marins.

→ Les **forces armées** ont quant à elles une présence régulière et constante dans l'Indopacifique, à travers de nombreux déploiements et exercices (Marara, Pégase...). Il s'agit autant de protéger les principales routes commerciales de la région et les infrastructures critiques que d'assurer, par l'intermédiaire de la marine notamment, la sécurité maritime régionale, que d'épauler nos partenaires dans la surveillance de leur zone économique exclusive, que de lutter contre la pêche illégale et la piraterie ou que d'agir en cas de catastrophe naturelle. L'action de la France se déploie enfin à travers des dispositifs de coopération bilatérale ou multilatérale qui encouragent l'interopérabilité des forces armées.

L'Indopacifique constitue-t-il une échelle pertinente pour le développement de politiques publiques de sécurité économique ?

Intervenants de ce premier panel :

Anupam MANUR, Assistant Professor,
Takshashila Institution

June PARK, Visiting Fellow (Political Economist),
Governance and Development Program, Middle
East Council on Global Affairs

Modérateur :

Kazuto SUZUKI, Director & Group Head,
Economic Security, Institute of Geoeconomics

Cette première session a été l'occasion de poser sans détour la question de la pertinence de l'échelle Indopacifique pour la poursuite de nos objectifs de sécurité économique. Pour les nations de la région, la question pourrait sembler incongrue, l'Indopacifique constituant à leurs yeux le terrain où tout se joue. Il convient pourtant d'admettre que l'Indopacifique peut apparaître comme un mélange flou et large de géographies et d'enjeux divers, ce d'autant plus qu'il est structuré par de **nombreux formats de coopération à la portée hétéroclite**.

La définition de ce qui doit ou non relever du champ de la sécurité économique peut varier d'un pays à l'autre. Définir la sécurité économique de telle ou telle manière, lui donner chair à travers tels ou tels instruments relève aussi d'un choix politique et souvent stratégique. La sécurité économique peut porter en elle des **tentations excessives**, comme celle d'une tendance à un protectionnisme disproportionné, ou la volonté d'isoler coûte que coûte telle ou telle puissance rivale d'un point de vue

économique. La **géopolitique** n'est donc que rarement absente de ces considérations. L'un des grands défis de la sécurité économique appliquée à l'Indopacifique relève de la relation avec le Sud global. **Nombre d'Etats du Sud global jouent dans les deux camps, refusant un alignement dont ils perçoivent qu'il pourrait leur être dommageable.** Comment répondre à leurs attentes ?

Les débats ont porté sur les **points forts et les carences de certains formats de coopération** dont l'émergence contribue à structurer l'Indopacifique comme région économique, en particulier l'Indo-Pacific Economic Framework for Prosperity (IPEF). Il est ressorti des discussions que ce format de coopération manquait aujourd'hui d'ambition précise et que sa limitation au périmètre de l'Indopacifique pouvait paraître insatisfaisante au regard des sujets que cette arène entend traiter : ainsi, **la standardisation, la résilience des chaînes d'approvisionnement ou la transition verte constituent des enjeux dont la portée dépasse par essence le périmètre Indopacifique.** L'adoption de formats de coopération spécifiques, c'est-à-dire par secteur et/ou par enjeu, est apparue comme une piste de réflexion à même de dépasser les limites des formats existants.

L'armée et la résilience des chaînes d'approvisionnement : quels risques et quelles opportunités dans l'Indopacifique ?

Intervenants de ce second panel :

Fabien GIORDANO, Chief Executive Officer – North Asia, Bolloré Logistics

Kristy HSU, Director, Taiwan ASEAN Studies Center, Chung-Hua Institution for Economic Research

Seungjoo LEE, Professor, Chung-Ang University/ Chair of the Trade, Technology, and Transformation Research Center, East Asia Institute

Hirohito OGI, Senior Research Fellow, Institute of Geoeconomics

Modérateur :

Mathieu DUCHÂTEL, Director of International Studies, Institut Montaigne

La deuxième session de la conférence était articulée autour de quatre questions principales :

→ En matière de recherche d'une plus grande résilience des chaînes d'approvisionnement, qui est **l'acteur ou le catalyseur principal du changement** ? Autrement dit, les politiques publiques ou les accords internationaux de coopération constituent-ils des éléments déclencheurs en la matière, ou le secteur privé agit-il au contraire par lui-même ?

→ Certaines politiques publiques spécifiques ont-elles **déjà directement encouragé voire provoqué** les efforts de diversification des entreprises ?

→ Les grands projets structurants de coopération en matière de défense ont-ils la résilience des approvisionnements comme boussole ou ne s'agit-il là que d'un bénéfice collatéral ?

→ **Coopération bilatérale, minilatérale ou multilatérale** : quel format sert au mieux la coopération internationale en matière de défense ?

Il est intéressant de souligner les points communs et les nuances qui rassemblent ou distinguent la façon dont la Corée du Sud, le Japon et Taiwan ont chacun épousé l'objectif de réduction de leur dépendance à l'égard de la Chine - **une dépendance jugée excessive et aujourd'hui jugulée avec de premiers succès, mais dont beaucoup estiment qu'elle ne sera jamais éliminée** du fait de l'attractivité persistante de l'économie chinoise. Ces trois études de cas soulignent pourtant la capacité des gouvernements à formuler efficacement des incitations ciblant le comportement des entreprises privées. Souvent, le gouvernement est davantage un **facilitateur** que l'acteur déclencheur : assouplissement réglementaire en Corée du Sud, dynamisation de l'écosystème de recherche et d'innovation à Taiwan, ou encore capacité de l'Etat à envoyer les bons signaux (*signalling effect*) au Japon. Le rôle décisif est pourtant souvent joué par le **marché, les requêtes de leurs clients ou de purs enjeux de concurrence** dans les arbitrages des dirigeants d'entreprises quant à leur stratégie de développement.

Les efforts de réduction des dépendances excessives et de diversification au nom de la résilience des approvisionnements exigent **temps, ressources financières et technologies adéquates**. Dans ce contexte

général de recherche de sécurité économique, le secteur de la **défense** mérite sans doute des efforts et des instruments spécifiques au vu des particularités organiques de ce domaine et de l'ampleur des défis qui lui sont relatifs en termes de sécurité et de souveraineté. Les acteurs de la défense contribuent pleinement à la sécurité économique à travers notamment leur capacité à fixer des standards et à conclure des alliances technologiques.

Les infrastructures critiques dans l'Indopacifique

Intervenants de ce troisième panel :

Ernesto BRAAM, Member of the Board of Directors, Alternate Executive Director, Asian Development Bank

Alexandre DAYANT, Deputy Director, Indo-Pacific Development Centre, Lowy Institute

Joseph DELLATTE, Resident Research Fellow - Climate, Energy, Environment, Asia Program, Institut Montaigne

Shinya SHIMADA, Deputy Director-General for International Digital Infrastructure Promotion, Global Strategy Bureau, Ministry of Internal Affairs and Communications (MIC) of Japan

Modérateur :

Satoshi YAMADA, Visiting Senior Research Fellow, Institute of Geoeconomics

Les besoins de l'Indopacifique en infrastructures nouvelles et en financements d'infrastructures sont immenses. La situation pour les Etats insulaires du Pacifique Sud à eux seuls exigerait, selon certaines estimations, trois milliards de dollars de financements par an, soit 10 % environ du PIB de cette zone.

Dans cet espace, le risque géopolitique fait de la **sécurisation de ces infrastructures** un enjeu primordial. Or des infrastructures numériques comme la 5G ou les câbles sous-marins reproduisent les effets de dépendances excessives rencontrés dans d'autres secteurs. Comment aider les pays de l'Indopacifique à se doter d'infrastructures de qualité, sécurisées, fiables, et résilientes face au changement climatique ?

L'offre de financement d'infrastructures est dynamique et croissante mais **demeure insuffisante au regard des besoins de la région**. S'ajoute à cela le fait que la Chine déploie des financements non assortis de clauses ou de conditions, et ainsi très attractifs pour certains Etats de l'Indopacifique. Enfin, en matière de technologies climat, **la Chine a pris de l'avance**, aboutissant à une situation où nos engagements de soutien dans la région reviennent parfois à favoriser l'épanouissement de nouvelles chaînes d'approvisionnement majoritairement chinoises.

Après une analyse des types de financements en jeu et des dynamiques à l'œuvre, les échanges ont fait émerger un nombre de recommandations et d'idées de politiques publiques, tant du côté des **procédures administratives** encadrant le financement des infrastructures dans l'Indopacifique, que de l'édiction de **standards internationaux** ou du rôle de premier plan que les **banques multilatérales de développement** doivent jouer de manière de plus en plus affirmée.